



courrier a l'avocat de ma fille

Par **patipa**, le **08/02/2021** à **12:57**

Bonjour,

Ma fille divorce mais elle est sous l'emprise de son mari manipulateur. Puis-je écrire directement à son avocat pour expliquer la situation ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **Ballosuz**, le **23/03/2021** à **18:31**

Bonjour,

L'avocat est astreint au secret professionnel. Il ne vous répondra sous peine de commettre une faute déontologique. Ca ne changera rien à la procédure...Désolé